

# QUI VEUT S'APPAUVRIR ?

La réponse à la question est simple : personne ! La définition du mot « appauvrir » dans le *Larousse* est celle-ci : « rendre pauvre ou plus pauvre » dans sa forme transitive, et « devenir pauvre ou plus pauvre » dans sa forme pronominale (s'appauvrir).

Nous pouvons donc poser des gestes qui nous conduiront vers cet état, donc s'appauvrir nous-mêmes, ou être l'objet d'actions posées par d'autres qui nous amèneront à l'appauvrissement, c'est-à-dire ne pas y contribuer, mais en être la cible.

Dans le système économique actuel, chacun cherche à améliorer son sort, à augmenter sa capacité financière et, ainsi, comme on l'entend souvent, faire tourner l'économie en consommant des biens et des services de toute nature, ce qui est la base même du système dans lequel nous évoluons.

Au Québec, en 2017, la hausse moyenne des salaires dans leur ensemble a été de l'ordre de 2,6 %. Pendant ce temps, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1 %. On peut donc facilement conclure que de façon générale, le marché du travail a contribué à augmenter le niveau de vie des travailleurs en haussant leur pouvoir d'achat. Voilà une excellente nouvelle en soi, puisque l'économie roule bien. On peut dès lors parler d'un léger enrichissement de la société québécoise.

On pourrait sans doute faire un exercice plus exhaustif et remonter les 50 dernières années. On constaterait que le pouvoir d'achat des Québécois s'est tout compte fait amélioré — et c'est tant mieux. Mais qu'en est-il pour les retraités et futurs retraités des régimes de retraite des secteurs public et parapublic que nous sommes ?

Prenons l'exemple de quelqu'un, peu importe sa fonction, qui a travaillé de 1982 à 2017, soit 35 ans de service à temps complet, et qui a contribué à son régime de retraite des employés du gouvernement du Québec. L'espoir de pouvoir maintenir (non pas augmenter, mais maintenir!) son pouvoir d'achat est nul. Au contraire, il a la certitude que d'une année à l'autre, il verra lentement s'éroder sa capacité financière, c'est-à-dire que lentement mais sûrement il s'appauvrira.

Pourquoi ? Parce que ses rentes n'augmenteront que d'environ 0,25 % en raison de leur indexation partielle, soit le quart de l'augmentation du coût de la vie. Qu'est-ce que la société québécoise, plus précisément le gouvernement du Québec, gagne — et je vous pose la question — à favoriser une lente mais réelle diminution de la capacité financière de ses retraités ? En ce qui me concerne, je n'ai pas de réponses satisfaisantes à vous proposer.

Mais regardons à l'échelle mondiale la tendance qui se dessine par rapport aux régimes de retraite en général; la société québécoise n'y fait pas exception. D'un côté, on observe la forte

propension à diminuer les avantages de plusieurs régimes de retraite existants, et de l'autre on assiste de plus en plus à un désengagement social des employeurs par rapport à la retraite. De plus, on remarque la disparition

des régimes à prestations déterminées au profit de régimes dont les rentes sont incertaines, et surtout, on favorise l'épargne individuelle au détriment de l'épargne collective qui, elle, permet d'une part de meilleurs rendements sur les sommes amassées en vue de la retraite et d'autre part mutualise les risques associés au placement de ces sommes.

Un dernier point : les retraités d'un employeur donné, en cas de fin du régime, notamment advenant une faillite ou la fermeture de l'entreprise, voient leurs rentes radicalement diminuées ou carrément perdues sans autre recours, et ce, à l'avantage des actionnaires ou des autres créanciers. Est-ce de cette façon que nous voulons traiter ceux qui ont contribué à bâtir la société québécoise ? C'est environ 25 % de notre population qui aura plus de 65 ans d'ici quelques années... Est-ce à dire que le quart de nos gens vont écouler leurs dernières années en s'efforçant tant bien que mal de joindre les deux bouts ?

On sort à peine d'une campagne électorale où malheureusement aucun des partis pouvant former le gouvernement n'avait de plan global quant au vieillissement de la population et aux défis que ce phénomène suppose, bien sûr sur le plan de la santé, mais aussi sur le plan de la main-d'œuvre qui se fait rare, de la sécurité financière des aînés, de leur contribution à la société, etc. Souhaitons que ceux qui ont pris les rênes du pouvoir en octobre dernier fassent amende honorable et qu'ils s'attaquent dès maintenant à la tâche en mettant en place un vaste chantier sur la question.

Vous ne trouvez pas qu'il est temps, grand temps, de prendre la parole ensemble ? C'est ce à quoi nous convions tous les retraités et aînés du Québec. Joignez notre association. On verra bien, une fois ensemble, ce qu'on pourra accomplir. Il est encore temps, mais le temps nous presse...

Au nom du conseil d'administration, je vous souhaite à tous une heureuse période des Fêtes.



**DONALD TREMBLAY**